

Charles Monnard et Juste Olivier

David Auberson

La famille Olivier

Bien que distantes de plusieurs années, les trajectoires de Charles Monnard (1790-1865) et de Juste Olivier (1807-1876) présentent de nombreux parallèles. Cette contribution s'intéressera non seulement aux rapports entre Juste Olivier et Charles Monnard, mais aussi au milieu dans lequel ils ont évolué, soit l'Académie de Lausanne entre 1820 et 1846. Nous évoquerons également le passage du critique littéraire Charles Augustin Sainte-Beuve au semestre d'hiver 1837/38 à Lausanne et son cours resté célèbre sur l'histoire de l'abbaye janséniste de Port-Royal.

Avant de retracer les relations entre Monnard et son cadet, commençons par quelques vers de Juste Olivier adressés à son ancien collègue et ami depuis Paris où la famille Olivier avait élu domicile.

Monnard en butte à la colère
D'un peuple injuste, aveugle, errant,
Laisse, vieux chêne séculaire,
Grondera à ses pieds le torrent¹

Ce poème fut rédigé par Juste Olivier au début de son exil parisien, peu après avoir quitté un canton de Vaud devenu trop radical pour lui. Dans les vers emplis de nostalgie de ce texte intitulé *Et in Arcadia* et sous-titré *A mes Amis sur la Montagne*, Olivier se remémore non seulement Monnard, mais d'autres intimes et collègues de l'Académie de Lausanne; cette constellation de brillants professeurs, autant fils du romantisme que du Réveil protestant, que la révolution de 1845 et la prise en main de l'Académie par les radicaux vainqueurs dispersera aux quatre vents. Ainsi, d'autres strophes sont dédiées aux Vinet, Secrétan et autres Vulliemin.

Considéré comme le chef de file de l'école romantique en Suisse romande, Juste Olivier voit le jour à Eysins en 1807 alors que notre Canton est encore dans sa prime jeunesse². Son père est un agriculteur appartenant à une lignée de paysans relativement aisés et cultivés.

1 Juste OLIVIER, *Les chansons lointaines: poèmes et poésies*, Paris et Genève 1855, p. 371.

2 Sur Juste Olivier, voir notamment: Cécile DELHORBE, *Juste et Caroline Olivier*, 1935, Roger FRANÇILLON, *Histoire de la littérature en Suisse romande*, 2, De Töpffer à Ramuz,

Lausanne 1997, II, pp. 30-38; Marc KIENER et Olivier ROBERT, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*, Lausanne 2005, pp. 447-449; Daniel MAGGETTI, *L'invention de la littérature romande: 1830-1910*, Lausanne, 1995, pp. 28-34.



Portrait de Charles Monnard, député à la Diète de 1838, lithographie anonyme (MHL).

Les investissements fonciers douteux du grand-père ont toutefois réduit cette famille à une certaine précarité. Ainsi, le père de Juste hérite d'un petit domaine, mais surtout de beaucoup de dettes. Evoquons au passage le frère de Juste, Urbain, né en 1810 et qui se vouera au métier de la terre. Après avoir assaini le patrimoine familial, et tout en restant paysan, Urbain deviendra l'un des écrivains romands les plus lus de son temps. Pas moins de 100 000 volumes seront vendus de son vivant³.

Les parents de Juste et d'Urbain tiennent à leur donner une bonne éducation et après avoir suivi l'école communale, les deux frères passent quelques années au collège de Nyon.

C'est toutefois Juste qui montre le plus de facilités pour les études et sa famille décide qu'il peut poursuivre sa formation à Lausanne. Il entre à l'Académie en 1822 et, comme c'est le cas à l'époque pour les jeunes gens de condition modeste, ses études ont comme finalité le métier de pasteur. Il est membre de Belles-Lettres dès 1823 et en devient le président l'année

3 Sur Juste et Urbain Olivier, voir notre ouvrage à paraître (avec Nicolas GEX) dans la Bibliothèque historique vaudoise: *Les Olivier: une famille vaudoise*.

suivante. Il porte aussi dès 1824 les couleurs de la société d'étudiants de Zofingue; il en sera le président en 1828. Titillé par les muses, Olivier ne sera pas consacré pasteur et débutera une carrière dans l'enseignement, d'abord au gymnase de Neuchâtel. Il est engagé ensuite à l'Académie de Lausanne en qualité de professeur extraordinaire à la chaire d'histoire de l'auditoire de belles lettres de 1833 à 1839, soit à 26 ans, puis comme professeur ordinaire d'histoire (1839-1846). Après le coup d'Etat académique des radicaux en 1846, Olivier s'exile à Paris où il ouvrira une pension pour jeunes gens et donnera quelques cours particuliers dans des institutions protestantes de la capitale française. Même d'une manière succincte, on ne peut évoquer la figure de Juste Olivier sans consacrer quelques lignes à sa compagne, Caroline Olivier, née Ruchet (1809-1879), femme de lettres, auteure de nombreux textes en prose ou en vers. Tout au long de leur existence, les Olivier ne formeront pas seulement un couple à la ville, mais aussi «un ménage de poètes», selon l'expression du temps; ils signeront ensemble plusieurs recueils de poèmes et des pièces de théâtre. Caroline sera l'appui constant de Juste et souvent saura le conseiller d'une façon déterminante dans sa carrière. Exilés à Paris, les Olivier rentreront au pays lors de la Commune en 1871 et s'installeront à Gryon où Juste va connaître de la part de ses contemporains un regain d'intérêt. Il meurt à Genève en 1874, et sa femme le suit dans la tombe cinq ans plus tard.

Si Juste Olivier est surtout connu de nos jours pour son livre majeur, *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire* dont la première édition date de 1837, ou ses études historiques à commencer par la *Major Davel*, publié en 1842, il construira une bonne partie de sa réputation de son vivant autour de son œuvre poétique. On peut donc remarquer l'un des premiers paradoxes que la postérité va réserver aux deux hommes. Si le professeur d'histoire Olivier est surtout resté dans les mémoires comme un grand prosateur, le souvenir du professeur de littérature Monnard s'attache quant à lui à l'historien et au penseur politique.

L'Académie de Lausanne au début du XIX^e siècle

Avant de retracer les relations tant amicales que professionnelles unissant Monnard et Olivier, un bref rappel de l'organisation de l'Académie de Lausanne à l'époque s'impose. Loin d'être un lieu de savoir florissant, l'Académie est à cette période dans un demi-sommeil et n'a guère changé depuis le temps de Leurs Excellences de Berne. Le régime conservateur en place depuis le début du XIX^e siècle dans le Canton de Vaud ne cherchera guère à améliorer cette situation⁴.

C'est sous l'impulsion des libéraux au pouvoir dès 1831 que seront décidées de grandes réformes de l'enseignement vaudois à tous les niveaux. Ces réaménagements aboutiront, notamment à l'initiative de Charles Monnard, à la loi académique de 1837, entrée en force à l'automne 1838 et qui fera de Lausanne, pour un peu plus d'un lustre, un lieu de savoir réputé pour la qualité de ses enseignants. C'est une période de grâce où nous retrouvons les noms de Monnard, Olivier, Vinet, Secrétan, mais aussi le poète polonais Mickiewicz, le critique littéraire Sainte-Beuve ou encore à la chaire d'économie politique l'Italien Melegari.

4 Voir notamment Nathalie GARDIOL, *Le coup d'Etat académique du 2 décembre 1846*, Lausanne 1987.



Silhouette du Bellettrien L. Keller à son ami Guillemin, 1849 (MHL).

Ce corps professoral connaîtra une fin abrupte avec la prise du pouvoir par les radicaux en 1845. En effet, ceux qui n'auront pas démissionné seront chassés de l'Académie en 1846 par le nouveau gouvernement.

Mais qu'est-ce que l'Académie de Lausanne lorsque Juste Olivier en devient étudiant en 1823? C'est avant tout un séminaire théologique, nous dirions presque une fabrique de pasteurs, agrémentée de quelques cours de droit. On y forme des ministres non seulement pour chaque cure du Pays de Vaud, mais aussi, comme à Genève, pour l'ensemble du monde francophone réformé. Ainsi se côtoient des élèves de souche bien vaudoise, mais aussi des Vaudois des vallées du Piémont ou des protestants français destinés à répandre la bonne parole dans les Cévennes ou la Drôme.

L'école lausannoise n'est pas une Université et son mode de fonctionnement diffère beaucoup des structures académiques actuelles. Il s'agit plus d'un enseignement secondaire renforcé que d'une formation supérieure. Du reste, les étudiants vaudois désireux d'obtenir un titre universitaire s'orientent pour la plupart vers les *alma mater* allemandes de Göttingen, Berlin, Heidelberg, Leipzig ou Tübingen. L'Académie ne connaît pas encore de facultés, mais treize chaires, trois en théologie, trois en droit, quatre en philosophie, trois en lettres.

Lorsqu'on suit sa formation à Lausanne, on devient étudiant à l'Académie dès l'âge de 14 ans. On fréquente durant deux ans l'auditoire de belles-lettres ou d'éloquence, où comme son nom l'indique on dispense des cours de littérature. C'est dans le cadre de cette formation propédeutique que Monnard fondera avec quelques camarades la société de Belles-Lettres en 1806. Toutefois, on ne peut parler à cette époque de société d'étudiants dans l'acceptation germanique ou helvétique du terme. Du reste, les membres de Belles-Lettres rejoignent dès 1819 la société faitière des étudiants suisses de Zofingue. Puis on étudie encore durant deux ans la philosophie, à laquelle on adjoint la physique et les mathématiques en

cours libres. Passés ces quatre ans s'ouvre alors, pour les étudiants, la théologie. Ces diplômés ne deviennent toutefois pas tous pasteurs et beaucoup s'orientent vers l'enseignement. On remarque aussi à cette époque quelques étudiants en droit ou même de futurs médecins qui reçoivent leur première formation à Lausanne avant de la poursuivre à l'étranger.

Quant au nombre total d'étudiants pour l'ensemble de l'institution, on l'estime en 1837 à environ 135, dont seulement huit individus en droit. Les «volées» ne dépassent que rarement 15 à 20 individus⁵.

La réforme académique de 1837/38

La loi libérale de 1837 modifie largement la structure de l'Académie et la sécularise. Avec cette réorganisation, on reporte l'âge d'admission à 18 ans par la création d'un gymnase cantonal, et l'auditoire de belles-lettres est supprimé. On crée aussi trois facultés: lettres et sciences, théologie et droit. Toutefois, le législateur ne veut se passer d'un tronc commun et si l'on peut sortir au terme de quatre années avec une licence de la Faculté des lettres et sciences, on se doit passer par cette dernière pour embrasser des études de théologie ou de droit. Le cursus d'un étudiant doit durer entre trois et sept ans et être sanctionné par un examen final. Voici donc la structure de l'Académie de Lausanne durant son époque la plus brillante, de 1838 à 1845/46⁶.

La mission de l'Académie est dorénavant «de former des hommes pour les carrières qui exigent une instruction supérieure et d'entretenir dans le pays une culture scientifique»⁷. Il ne s'agit pas de faciliter l'accès à l'enseignement au plus grand nombre pour élever le niveau intellectuel ou moral de l'ensemble de la population, mais de former une élite par une élite. Ainsi, Monnard avait déjà exprimé cette idée en 1836 en expliquant: «L'utilité de l'instruction supérieure ne consiste pas dans la participation du grand nombre, mais dans l'intensité des études»⁸. Les meilleurs, sans distinction sociale, pourront recevoir l'enseignement le plus riche et feront ensuite rayonner leur savoir aux quatre coins du pays. Cette volonté de créer une aristocratie de l'esprit, au sens étymologique, sera incomprise par une population vaudoise qui assimilera l'Académie à une coterie intellectuelle constituée d'élites et qui délaisse les préoccupations d'un peuple encore largement tributaire des travaux agricoles.

Juste Olivier et Charles Monnard

Malgré les 80 boîtes d'archives renfermant des milliers de lettres du fonds Juste Olivier déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire, on ne trouve guère de documents relatifs à Charles Monnard⁹. Le fonds Monnard, plus modeste, s'est lui aussi révélé décevant. Cette absence de sources tient peut-être à des prélèvements ou à la destruction de documents par Juste Olivier ou ses descendants. C'est toutefois une raison bien plus simple

5 Sur l'Académie à cette époque, voir notamment, René BRAY, *Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne: chronique du cours sur Port-Royal: 1837-1838*, Paris et Lausanne 1937, pp. 79-84.

6 Sur la loi de 1837, voir notamment Nathalie GARDIOL, *Le coup d'Etat académique du 2 décembre 1846*, op. cit., pp. 12-19.

7 *Ibid.*, p. 14

8 *Idem.*

9 BCUL, IS 1905.



Portrait de Juste Olivier par Jules Hébert, dessin au crayon vers 1868 (MHL).

et prosaïque qui est selon nous à la base de ce vide archivistique. L'absence de correspondance est simplement due à la proximité entre les deux hommes de lettres; Olivier et Monnard étaient en effet voisins à la rue du Marterey, collègues dans la même institution et fréquentaient les mêmes cercles, à commencer par le Cercle littéraire. Il n'y a donc pas une riche correspondance dictée par l'éloignement géographique entre les deux personnages. À défaut d'échanges épistolaires, notre communication se basera sur des articles de la presse de l'époque, les discours de Monnard et les archives administratives de l'Académie et du Département de l'instruction publique et des cultes. Cette brève étude sera complétée par les correspondances d'amis et de parents des deux professeurs lausannois.

Il est certain que Juste Olivier a suivi les cours de littérature française de Charles Monnard lors de son passage à l'auditoire de belles-lettres dès 1822. C'est toutefois à la faveur d'un concours de poésie organisé sur la suggestion de Charles Monnard que la première rencontre intellectuelle a lieu entre les deux hommes. Nous sommes en 1825. Juste, alors âgé de 18 ans en est le lauréat. Ce concours de poésie organisé par Monnard dans le but de favoriser l'émulation intellectuelle des étudiants a pour thème la Grèce régénérée. L'époque est en effet au philhellénisme. Olivier tente sa chance et compose un poème à la gloire du chef indépendantiste Marcos Botzaris, mort deux ans plus tôt dans sa lutte contre les Turcs. À la grande surprise d'Olivier, sa composition de 228 vers se voit décerner le premier prix et son poème est hautement loué par Monnard devant l'ensemble des étudiants. Il reçoit une couronne, une somme d'argent, mais aussi le droit de fréquenter gratuitement le Cercle littéraire durant une année. Toutefois, la plus grande récompense pour Olivier est de voir son poème imprimé sur les fonds de l'Académie¹⁰. Monnard en fait la préface et remarque les qualités intellectuelles du jeune homme ainsi que sa modestie. En 1829, chose rare, Olivier, toujours étudiant, reçoit pour la seconde fois des mains de Monnard le prix de poésie de l'Académie, le thème touchant cette fois au mythe bien helvétique de Julia Alpina. Olivier remporte non seulement la palme pour sa composition

¹⁰ Juste OLIVIER, *Marcos Botzaris au Mont Aracynthe: pièce qui a obtenu, en 1825, le prix de poésie proposé par l'Académie de Lausanne*, Lausanne 1826.

de 1200 vers, mais aussi le concours d'éloquence, dont le sujet était: *De quelle manière des jeunes gens qui font des études libérales peuvent-ils et doivent-ils manifester leur patriotisme?* Le *Nouvelliste vaudois*, peut-être sous la plume de Monnard, dresse un portrait flatteur de cet étudiant et de son style: «La facilité s'allie avec la nouveauté, et une versification habile, voilà les qualités incontestables des morceaux communiqués au public»¹¹.

Ces succès littéraires invitent Olivier à se détourner du pastorat pour entamer une carrière vouée aux Lettres. Juste a par ailleurs des projets matrimoniaux et trouver un travail devient pour lui une nécessité. C'est sur le conseil et l'appui de Monnard qu'Olivier trouve un poste de professeur d'histoire au gymnase de Neuchâtel en 1830. Les autorités neuchâteloises invitent toutefois le jeune professeur vaudois à compléter sa formation par un séjour préalable à Paris. C'est encore une fois Monnard qui se chargera de l'introduire dans la société parisienne, notamment au journal libéral *Le Globe* dont Monnard était un contributeur régulier¹². C'est par l'entremise de la rédaction de ce journal et les recommandations de son ancien professeur que le jeune Olivier a l'occasion de rencontrer Alfred de Vigny, puis Sainte-Beuve. De retour au gymnase de Neuchâtel, Olivier supporte mal la situation tendue entre monarchistes favorables au roi de Prusse et républicains désireux de faire de leur principauté un canton confédéré plein et entier. C'est à l'initiative du *Nouvelliste vaudois* et certainement sous la plume de Monnard qu'on appelle au «rapatriement» de ce jeune professeur dont l'Académie de Lausanne voudrait profiter. L'article porte également sur de jeunes savants vaudois éloignés de leur pays à l'exemple de Louis Agassiz, d'Alexandre Vinet ou, justement, de Juste Olivier qui seraient utiles:

A la veille de la réorganisation de notre instruction publique, nous aimons à nous rappeler les hommes jeunes ou dans la force de l'âge qui, domiciliés hors de leur canton, ont marqué dans les sciences ou les lettres et que le Canton de Vaud pourrait réclamer pour l'enseignement supérieur.

Les œuvres d'Olivier retiennent l'attention du *Nouvelliste* qui note qu'

elles révèlent un esprit progressif, original, chez qui l'amour du beau et l'amour du vrai, le besoin de l'idéal et l'étude des faits se confondent; un esprit qui malgré ses brillantes promesses est loin encore d'avoir promis tout ce qu'il tiendra¹³.

Olivier ne tarde pas à envoyer sa candidature et expose qu'il désire rentrer dans son pays et ouvrir un cours d'histoire¹⁴. Monnard, comme professeur à l'Académie, loue Olivier pour occuper la chaire d'histoire nouvellement créée car

la personne qui ferait la proposition dont il s'agit est qualifiée pour diriger avec des chances de succès un enseignement aussi important. Monsieur Olivier nous est connu par des talents réels et par un esprit élevé. Il est laborieux et dans la force de l'âge. Ses condisciples, qui s'enorgueillissaient de le compter dans leurs rangs, lui feront sans doute le meilleur accueil¹⁵.

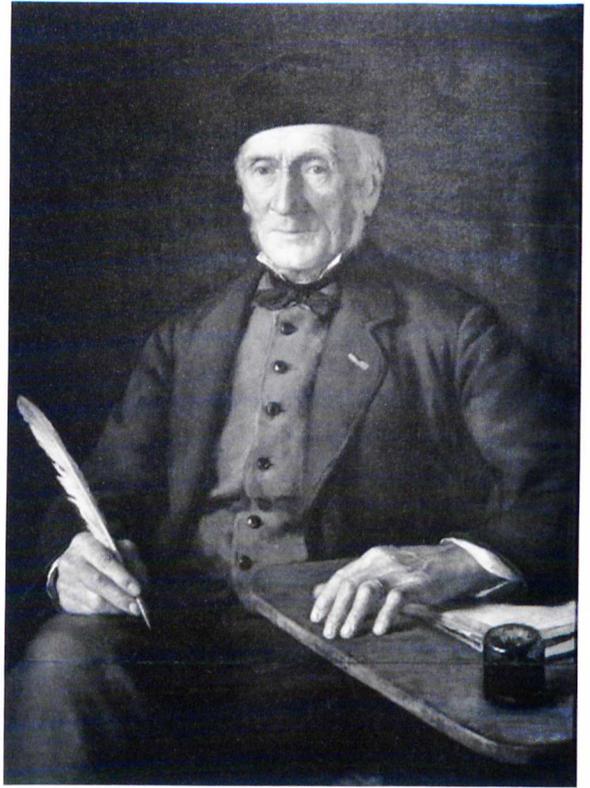
11 *Nouvelliste vaudois*, du 3 février 1829.

12 DELHORBE, *Juste et Caroline Olivier, op. cit.*, pp. 64-65.

13 *Nouvelliste vaudois*, du 29 mai 1832.

14 ACV K XIII, 4/8 Séances du Conseil académique, séance du 20 février 1833.

Portrait d'Urbain Olivier par Frédéric Rouge (DR).



Chose demandée, chose faite, Olivier est nommé en 1833 professeur extraordinaire d'histoire. Si une chaire d'histoire avait existé au début du XVIII^e siècle, c'est la première fois qu'elle est institutionnalisée.

A partir de cette date, de professeur et maître, Monnard devient un collègue de Juste Olivier. Notons au passage que Monnard, en critique littéraire dans les colonnes du *Nouvelliste vaudois*, fait un compte rendu élogieux, quoique parfois trop indulgent, du recueil de poèmes *Les Deux Voix*, rédigé à quatre mains par Juste et Caroline Olivier¹⁶. Quelques années plus tard, c'est aussi grâce à Monnard qu'Olivier entre en contact avec l'historien bernois Tillier qui lui procure les documents concernant le Major Davel présents dans les archives de la République de Berne et encore inconnus du public vaudois¹⁷. Olivier sera le premier en 1842 à reproduire le manifeste du major. Toujours au chapitre de l'histoire, notons que tant Monnard qu'Olivier comptent au nombre des fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1837¹⁸. Cette proximité entre les deux hommes est aussi partagée par leurs épouses respectives qui animent chacune une riche vie de salon au

¹⁵ ACV K XIII, 4/8 Séances du Conseil académique, séance du 6 mars 1833.

¹⁶ *Nouvelliste vaudois*, du 21 avril 1835 au 1^{er} mai 1835.

¹⁷ «Je dois à l'amitié de M. Monnard et à l'obligeance de M. le landammann de Tillier, auteur d'une histoire récente

et complète de la ville de Berne, le *Manifeste de Davel*, enfin décidément retrouvé» (Juste OLIVIER, *Le Canton de Vaud, sa vie son histoire*, Lausanne 1837, p. LXXXI).

¹⁸ Voir l'article de N. GEX dans le présent volume.



Sainte-Beuve photographié par Bertall dans les années 1860 (DR).

Marterey. Si les deux hommes ont les mêmes convictions politiques et religieuses, Olivier se distingue par un détachement vis-à-vis de l'action, imaginant encore que les muses de l'histoire et de la poésie suffiront à le préserver des passions politiques.

Charles-Augustin Sainte-Beuve et son cours public en 1837-1838

Olivier et le petit milieu intellectuel lausannois connaissaient et admiraient Sainte-Beuve. Tant Juste que Caroline Olivier s'étaient attachés aux vers du poète et critique littéraire parisien. Ils lui avaient envoyé une invitation pour séjourner en Suisse. A l'été 1837, Sainte-Beuve répond favorablement à l'invitation et rejoint les Olivier, alors en séjour à Aigle¹⁹.

Désireux de voir l'homme de lettres donner un cours sur l'histoire principalement littéraire de Port-Royal et du jansénisme à l'Académie de Lausanne, Olivier prend l'initiative

19 Sur Sainte-Beuve à Lausanne, voir: René BRAY, *Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne: chronique du cours sur Port-Royal: 1837-1838*, Paris et Lausanne 1937.

d'en parler à ses pairs ainsi qu'au Conseil académique. Certains de ses membres ne partagent toutefois pas le goût d'Olivier pour le professeur parisien. C'est auprès de ses relais politiques qu'Olivier va dès lors chercher un soutien. Il le trouve auprès de son beau-frère Louis Ruchet, député au Grand Conseil, de certains membres du Conseil académique, mais surtout de Charles Monnard, qui ne craint pas, lui qui est professeur ordinaire de littérature, de se voir voler la vedette auprès de ses étudiants et auditeurs par une gloire parisienne. Sainte-Beuve témoignera bien des années plus tard de l'esprit d'ouverture dont fit preuve Monnard:

Moi Parisien, [venu] chasser sur ses terres, traiter en partie les mêmes sujets que lui et (je puis le dire) l'éclipser [...]. Eh bien! ce cœur droit et tout à fait honnête n'eut même pas l'idée d'en prendre le moindre ombrage; nul dans l'Académie ne m'accueillit avec plus de simplicité, de cordialité que lui²⁰.

Son cours terminé au printemps 1838, Sainte-Beuve ne restera pas à Lausanne. Ce séjour lausannois servira néanmoins de tremplin à ses ambitions académiques qui le mèneront au Collège de France. Le Français se montrera reconnaissant envers ses amis lausannois et près de vingt-cinq ans plus tard, en 1863, c'est sur les indications de Sainte-Beuve devenu sénateur que Charles Monnard, qui est alors professeur à Bonn, recevra la Légion d'honneur qu'il désirait mettre à sa boutonnière depuis de nombreuses années²¹.

Dans sa biographie du général Jomini, publiée pour la première fois en 1869, Sainte-Beuve consacrera plusieurs lignes à des personnalités vaudoises dont Monnard. Il dressera le portrait suivant du professeur lausannois:

du vieux Monnard, caractère antique, longtemps professeur à l'Académie de Lausanne [...]. Il était resté le même à travers toutes les vicissitudes, les ingratitude des partis, qui en dernier lieu l'avaient réduit à l'expatriation et à l'exil, inflexible et immuable sous ses cheveux blancs²².

Juste Olivier professeur

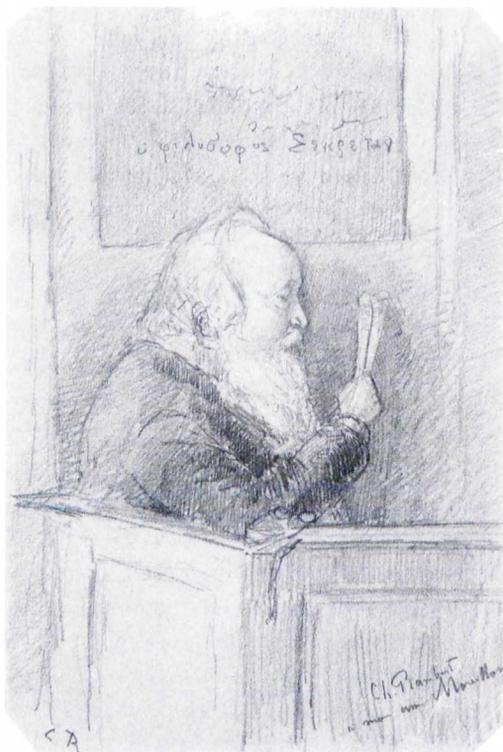
L'entrée en vigueur de la loi académique de 1837 en 1838 a aussi pour conséquence de pérenniser la chaire d'histoire qui s'offre désormais à un professeur ordinaire. Comment ne pas penser à Olivier pour cette charge? Le poète et professeur ne tarde pas à signifier son intérêt; toutefois la Commission en charge des nominations à l'Académie préfère dans un premier temps un autre candidat. On trouve en effet, et non sans raison, son fameux ouvrage sur *Le Canton de Vaud, sa vie son histoire*, trop littéraire, et que son auteur manque «de cet esprit positif nécessaire à l'historien»²³. Encore trop poète, ce Juste Olivier, malgré ses nombreuses années au sein de l'Académie et à la satisfaction générale de ses étudiants.

20 *Ibid.*, p. 136.

21 *Ibid.*, p. 341.

22 Charles Augustin SAINTE-BEUVE, *Le général Jomini, étude*, Nancy 2014, p. 86.

23 DELHORBE, *Juste et Caroline Olivier, op. cit.*, p. 145.



Portrait de Charles Secrétan, dessin au crayon de Charles Rambert vers 1890 (MHL).

Les amis du jeune professeur se mobilisent cependant et envoient pétitions et lettres d'indignation au gouvernement²⁴. Parmi les amis d'Olivier se trouve naturellement Monnard qui joue également de son influence auprès du Conseil d'Etat et de la Commission académique. Juste Olivier est alors nommé à l'ordinariat de la chaire d'histoire de la Faculté des lettres et des sciences, le 7 mai 1839. C'est bien sûr Monnard, le recteur, mais aussi l'ami qui fera sa laudatio et l'accueillera au sein du corps académique de la façon suivante:

Dans l'office que je suis appelé à remplir quelque chose l'emporte sur le devoir, c'est le bonheur de l'amitié, non pas de la mienne seulement, mais de l'amitié que vous portent et la compagnie qui se félicite de vous recevoir dans son sein et la jeunesse studieuse dont mon cœur est l'organe. Si jamais quelqu'un a été le bienvenu, c'est vous, Monsieur, à cette heure qui vous fixe enfin dans ce pays et dans cette académie. Vous êtes déjà uni à tous les deux par d'autres liens encore que la naissance: au Canton de Vaud par vos sentiments et vos ouvrages, à l'Académie par vos études et par six années d'enseignement; l'un et l'autre se sont fait un droit sur vous des services que vous leur avez rendus; vous

24 «La majorité ne s'est pas trouvée du côté de M. Olivier; mais la commission n'en a pas moins cherché à rendre justice au mérite de cet homme distingué. Sans lui conférer de chaire, elle a proposé de le charger pendant quelque temps de renseignement de l'histoire dans l'académie. Cette décision n'a pas laissé que d'émouvoir vivement les étudiants

ainsi qu'un grand nombre de citoyens éclairés du pays, qui redoutent la perte d'un homme auquel on ne saurait contester l'étincelle du génie, et qui ont adressé au conseil d'état des pétitions fort pressantes en faveur de M. Olivier» (*Nouvelliste vaudois*, du 29 septembre 1838).

ne pouviez pas ne pas leur appartenir à jamais dans ce jour célèbrons-nous moins une conquête que nous ne déclarons un simple fait. Mais ce fait a pour nous une haute importance: c'est aujourd'hui que l'Etat confie définitivement à vos lumières et à votre zèle la culture d'une science immense en étendue comme en profondeur, immense par sa portée et par son ascendant²⁵.

Le professeur frais émoulu ne manque pas non plus de témoigner une reconnaissance particulière à Monnard: «Vous en particulier, Monsieur le recteur, qui fûtes mon premier guide dans les études que nous cultivons tous les deux et qui m'avez permis de bonne heure de vous appeler mon ami»²⁶.

Si les années entre 1839 et 1845 ne furent pas qu'un long fleuve tranquille, ces quelques semestres à prodiguer un enseignement à l'Académie comptèrent certainement pour Olivier parmi les plus beaux moments de son existence. Comme son aîné, il préférera démissionner à la suite de la révolution de 1845. Dès lors, les contacts entre les deux hommes semblent diminuer voire deviennent inexistant. Monnard est à Bonn, Olivier à Paris. Les événements ont dispersé aux quatre vents les professeurs qui ont donné un lustre sans précédent à l'Académie de Lausanne. Certains partent dans de lointains exils comme Monnard et Olivier, d'autres dans des exils plus intérieurs en quittant la sphère publique de leur canton.

Après 1846, les deux professeurs démissionnaires semblent ne jamais s'être revus. D'après nos documents, Olivier donnera de ses nouvelles en 1850. Cette lettre porte du reste plus sur des questions d'ordre pratique, Olivier faisant la promotion de la pension pour jeunes gens qu'il venait d'ouvrir à Paris:

Je vous recommande ainsi notre maison pour des pensionnaires de ce genre, si l'on s'adressait à vous pour placer des jeunes gens à Paris dans une famille et avec les gages de sécurité que nous pouvons offrir. Mais je voudrais arriver à avoir, en outre, quelques jeunes gens moins âgés, des garçons de 10 à 15 ans dont je ferais en même temps l'éducation²⁷.

De son côté, Monnard donne une dernière trace de son affection lorsque, après avoir refusé en 1854 la chaire de littérature française qu'on lui offrait à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le professeur, installé à Bonn, invite le Conseil de l'Instruction publique à nommer Juste Olivier à ce poste²⁸. Toutefois, Olivier, pour autant qu'il fût mis au courant des démarches de Monnard, ne fut pas retenu.

S'il semble que Monnard s'est montré généreux envers Olivier, ce dernier le fut-il autant? Certainement que la carrière plus avancée de Monnard a empêché Olivier de lui rendre la pareille. Il lui témoigna à de nombreuses reprises sa gratitude et, surtout, Juste Olivier se montra tout autant prodigue envers la génération qui suivit ses cours à l'Académie, à l'exemple du philosophe Charles Secrétan ou des poètes Lèbre et Monneron.

25 *Discours prononcés à l'installation de M. J. Olivier comme professeur ordinaire d'histoire dans l'Académie de Lausanne, le 23 juillet 1839 par Jaquet, C. Monnard, J. Olivier.* Lausanne 1839, pp. 9-10.

26 *Ibid.*, pp 17-18.

27 BCUL, IS 1978, lettre d'Olivier à Monnard du 8 octobre 1850.

28 Charles SCHNETZLER, *Charles Monnard et son époque 1790-1865*, Lausanne 1934, p. 271.